

Règlement manche VITESSE

Comme son nom l'indique, la manche Vitesse à pour but de rouler le plus proprement possible, de faire de jolies dépassement afin de rouler le plus rapidement possible avec des voitures de série ou préparé niveau puissance

Le contact VOLONTAIRE est totalement INTERDIT

Cette discipline est très bien pour débiter, ou pour les personnes ayant peur des contacts

TOUS VEHICULES TYPES SHOW, BANGERS, BANGERSTOX sont autorisés en manche VITESSE.

Les 4x4 et fourgons sont interdits !!!!

A l'inverse, les véhicules préparées uniquement pour la manche vitesse ne peuvent se rendre sur les autres manches !!!!

Quelques différences sont à notées concernant la préparation des véhicules

- La portière

Celle-ci peut rester libre d'accès

- Feu

Un feu STOP fonctionnel peut être monté

Préparations

- Le véhicule

Afin de préparer vos véhicules dans les règles

- Tous véhicules doivent être vidés intégralement de leurs plastiques, (**pare chocs AVT ET ARR sont autorisés pour cette discipline**) +
- moquettes, phares, feux, banquettes, passage de roues, plombs....

Pour faire simple, il doit rester siège chauffeur, il vous est possible de laisser le panneau de porte chauffeur ainsi que le tableau de bord.

- Les portières et hayons

La portière coté chauffeur peut être condamné mais ceci n'est pas obligatoire.

Concernant les autres portières, le hayon ou le coffre, ceci doivent être obligatoirement condamné.

Pour les condamner plusieurs choix s'offre à vous

- Soudés correctement
- Boulonnais (Boulons + grosses rondelles)
- Chaines
- Ceintures
- Condamnés par une plaque de porte



- Le pare brise

Pour cette manche le pare brise est interdit.

Il est possible de grillagé le pare brise mais cela n'est pas obligatoire

- La vitre chauffeur

Il est fortement conseillé de grillagé la portière coté chauffeur

A) Le grillage souple ou rigide doit être solidement fixé,

Pour cela plusieurs possibilités s'offrent à vous :



- Colsoné
-
- Attaché avec du fil de fer



- Soudé

B) Ceinture



Pour cette manche VITESSE le MACCROLON de porte coté chauffeur est autorisé

- La porte chauffeur

Celle-ci peut rester libre de son fonctionnement d'origine(ouverture) il est toutefois conseillé soit :

a) Apposé une barre transversale qui va du montant de porte jusqu'au montant de porte avant.

Cette barre doit être épaisse et recouverte d'une mousse.



b) Vous pouvez couler béton dans la porte chauffeur

c) Vous pouvez aussi apposer une plaque de porte



- Le Capot

L'ouverture des capots devra être possible pour les contrôles
L'utilisation de ceinture de sécurité, de sangle, ou de chaîne sont autorisées.

Les fixations de chantiers sont, elles aussi, autorisées.

Les ouvertures de sécurité d'origine doivent être enlevées



- Les renforts

Il est conseillé de prévoir des renforts avant et arrière sur vos véhicules. Ceux-ci ne sont pas obligatoires, les renforts ne doivent pas dépasser la longueur du véhicule.

Les angles doivent être arrondis et non saillants

Le bois est INTERDIT



- Echappement

Vous êtes libre de garder ou d'enlever votre ligne d'échappement

Si vous souhaitez l'enlever, vous devez impérativement couper la ligne au niveau du levier de vitesse.

- Siege et Harnais

Le siège chauffeur doit être solidement fixé à la caisse. IL doit être en état (pas de ferrailles qui dépasse) et doit obligatoirement être muni de son appuie tête.

Les glissières d'origine peuvent être laissé si modification il doit y avoir aucun morceau de bois sous le siège. Il peut être remplacé par un siège baquet solidement fixé.

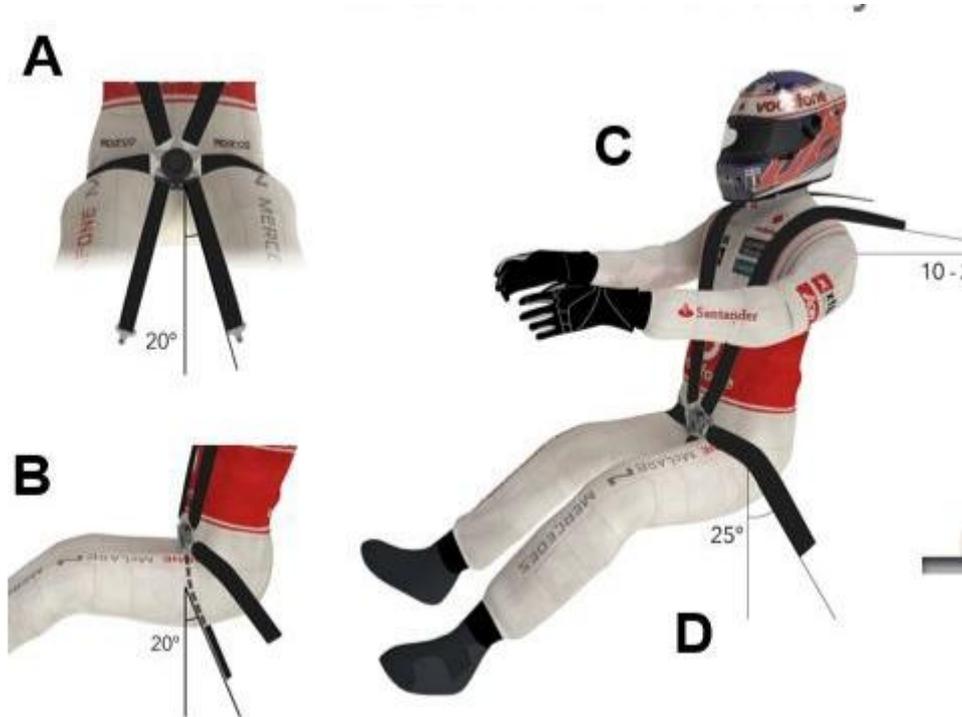
La ceinture d'origine est totalement interdite,, l'harnais est obligatoire

Il peut être en 3,4 ou 6 points



Ce dernier doit être bien fixé à la caisse et doit passé entre l'appui tête

L'harnais est très efficace pour votre sécurité mais peut être très dangereuse en cas de mauvaise utilisation.
Il doit être bien réglé afin que votre sécurité soit garantie au maximum



La boucle ne doit en aucun cas se trouver sur l'abdomen

- Étais, Arceau ou H

Vous avez 3 possibilités pour votre sécurité

A) 2 étais

- 1 placé le plus prêt possible du dos de votre siege et un autre à la place du siège passager
- Le haut de cet étau doit se trouver le plus proche possible du coin de la baie de pare brise



Les deux étais doivent être reliés par une barre au dessus du toit qui sera boulonné avec l'étais



B) Arceau

Cela est toujours mieux !!!! A condition de savoir souder correctement

ATTENTION il doit etre boulonné à la caisse ou soudé



C) LE H

Cela est très bien également



- La batterie

Elle doit être solidement fixée. Celle-ci peut être laissée à son emplacement d'origine.

Un cache batterie (Type caoutchouc, bidon de 5 litres....) doit impérativement être présent et fixé afin de ne pas le perdre en route (les petites sangles sont autorisées pour la fixation)

- Le réservoir

Le réservoir d'origine doit être retiré ou percé

Toutes les jerricanes doivent être munies d'un joint noir

Le jerrican doit être fixé avec 2 tiges filetées et une cornière (l'ensemble sera boulonné au plancher)

Le cache réservoir n'est pas obligatoire

Les jerricans de 10 ou 20 Litres sont autorisés

Pour les pompes immergées, le caisson est autorisé, les jerricans plastiques sont interdites

Il est primordial que chaque raccord soit bien étanche.

Chaque durite doit être solidement serrée avec raccord un évan est obligatoire ce dernier doit passer à travers la caisse.



- Les airbags

Si votre véhicule est équipé d'airbags, ils doivent bien évidemment être enlevés

- Le radiateur

Celui-ci peut rester à la place d'origine

Il peut également être mis à l'arrière pour cela il vous sera demandé de mettre une plaque derrière le siège afin d'éviter les éclaboussures

Il est autorisé au plaque plastique style intercalaire de palette, contreplaqué marine, tôle ferraille

Tout autre matière est INTERDITE



- Les pneus

Tous types de pneus sont autorisés même les doubles flans

Les pneus cloutés sont autorisés mais sans clous

Les plombs doivent être retirés

